

BO/ck

Hanoï, le 15 janvier 1981

RAPPORT DE FIN DE MISSION1. ETAT DES RELATIONS AVEC LE PAYS DE RESIDENCEA. Vietnam

Mon entrée en fonction à Hanoï a coïncidé, à quelques semaines près, avec la chute de Phnom Penh et l'installation au Cambodge du régime d'Heng Samrin. Les intentions du Vietnam n'apparaissant pas très clairement durant les premiers mois de 1979, les pays occidentaux, tout en condamnant le coup de force au Cambodge, ont poursuivi une collaboration plus ou moins normale. Notre pays n'a pas fait exception. C'est ainsi que, dans le domaine culturel, a été organisée à Hanoï (du 9 au 23 mars) et à Hô Chi Minh-Ville (du 20 au 30 juin) l'exposition "Photographes suisses de 1840 à nos jours", qui a connu un vif succès, puisque, dans les deux villes, ce sont entre 1'200 et 1'800 personnes qui l'ont visitée quotidiennement.

Une deuxième exposition a été présentée à Hanoï le 10 avril 1979: la cartographie suisse. Destinée aux spécialistes, notamment du Ministère de l'agriculture, elle a été transférée ensuite aux Ecoles polytechniques d'Hô Chi Minh-Ville (du 15 au 25 août) et de Danang (du 20 au 30 septembre), et enfin à Hué (du 22 octobre au 5 novembre 1979).

Il convient de signaler encore, en matière culturelle, que les services de la radio et de la télévision du Vietnam ont consacré plusieurs heures d'émission à notre pays le 1er août 1979. Depuis lors, avec l'alourdissement du climat politique,

./.

Dodis



- 2 -

nous sommes entrés dans une période creuse. A l'heure actuelle, il n'y a à l'étude qu'un projet concernant le "Trio Elvetico", de Berne, qui souhaite donner un ou plusieurs concerts à Hanoï entre la fin du mois de septembre et le début du mois de novembre 1981.

Quant aux journalistes suisses qui ont sollicité, en 1980, l'autorisation de se rendre au Vietnam, une seule ("Journal de Genève") a obtenu satisfaction jusqu'ici. Les cas en suspens concernent l'ATS, la "Neue Zürcher Zeitung", "Le Nouvel Illustré" et "Die Weltwoche". Les dirigeants d'Hanoï sont particulièrement sensibles à la critique et la notion de liberté de la presse leur est totalement étrangère.

Si l'on passe au domaine économique, l'évolution n'est pas meilleure. La prolongation de la guerre au Cambodge, qui a eu pour conséquence la "leçon" donnée au Vietnam par la Chine en février-mars 1979, a conduit à une dégradation de la situation économique, déjà fort précaire, en dépit de l'aide internationale, multilatérale et bilatérale, notamment des pays du COMECON et des pays nordiques.

La faiblesse de la production et du pouvoir d'achat, ainsi que l'intégration de plus en plus poussée de l'économie vietnamienne au COMECON, source d'une grave pénurie de devises, ont réduit le commerce avec la Suisse - comme avec les autres pays occidentaux - à un niveau très bas. Il n'y a plus guère, à l'heure actuelle, que deux maisons suisses qui travaillent dans ce pays: Ciba-Geigy (colorants pour l'industrie textile et pesticides) et André SA, de Lausanne (affaires de compensation). La société bâloise, qui a offert au Vietnam un laboratoire pour l'industrie textile, a renouvelé, en novembre 1980, son contrat de collaboration technique et commerciale avec l'entreprise d'Etat "Minexport".

./.

- 3 -

Sur le plan général, le projet d'accord de coopération économique, industrielle, technique et commerciale, soumis par le Ministère du commerce extérieur le 11 juillet 1979, est en suspens à l'OFAEE, en raison de la situation politico-militaire aussi bien qu'économique. Selon les circonstances, la question pourrait être reprise à Hanoï, en automne 1981, à l'occasion d'un voyage à Pékin de la délégation suisse à la Commission mixte sino-suisse.

Le 6 décembre 1979 a été signé à Hanoï un accord vietnamo-suisse relatif aux transports aériens. Déjà approuvé du côté vietnamien, il ne pourra être ratifié par le Conseil fédéral avant l'automne 1981. Une escale de Swissair à Hanoï n'est toutefois pas pour demain.

Le Vietnam n'a jamais été un pays de concentration de notre aide au développement et les événements du Cambodge ainsi que le problème des réfugiés ont incité nos autorités, en 1979, à suspendre la réalisation de nouveaux projets. Ceux qui étaient commencés ont cependant été achevés. C'est ainsi que des pièces de rechange et du matériel ont encore été livrés, en 1979 et 1980, à l'usine Duripanel, de Viet Tri, qui fabrique des panneaux en agglomérés pour la construction; que l'hôpital pédiatrique de Danang et le dispensaire de Halam ont été inaugurés les 3 et 4 mars 1979 et que, pour l'achèvement des projets hospitaliers dans la province de Quang Nam-Danang, une somme de 450'000 francs a encore été mise à la disposition de la Croix-Rouge suisse en septembre 1980. En outre, la deuxième phase du Centre de formation horlogère d'Hanoï (installation d'un atelier de mécanique pour la fabrication du petit outillage) s'est achevée en décembre 1979. La poursuite de la collaboration avec la Fédération horlogère suisse dépendra de la possibilité de livrer au Vietnam une certaine quantité de

./.

- 4 -

montres suisses, qui seraient vendues dans les magasins d'Etat offrant des articles payables en devises. Une offre a été faite tout récemment au Service municipal de l'industrie d'Hanoï.

L'aide humanitaire de notre pays a été très importante pendant et après la guerre du Vietnam et il n'est pas rare que des ministres ou de hauts fonctionnaires y fassent encore une allusion empreinte de reconnaissance. La Suisse participe, par l'entremise de l'OMS et de l'UNICEF, à la lutte contre la lèpre et la malaria, ainsi qu'à la construction de crèches. Le programme de crèches-garderies de l'UIPE, financé par la Belgique, la CEE et la Suisse, porte sur quelque 1,5 million de dollars, dont 43 % à la charge de notre pays; il s'étendra encore sur les années 1981 et 1982. En septembre 1980, environ 100'000 francs ont été accordés au Vietnam, sous forme de médicaments et de vitamines, pour l'aide aux victimes des inondations et typhons.

A noter que plusieurs oeuvres d'entraide suisse (Entraide protestante suisse, Action de Carême, Centrale sanitaire suisse, etc.) apportent de nouveau une aide au Vietnam depuis quelque temps.

Il y a lieu de signaler ici que les cas de réunions de famille (174 en suspens à fin décembre 1980) sont traités avec beaucoup de lenteur par les autorités vietnamiennes. L'Ambassade est, à ce sujet, en contact permanent avec le HCR, qui a signé avec le gouvernement d'Hanoï, le 30 mai 1979, un accord concernant les personnes quittant le Vietnam.

Les relations diplomatiques, que les autorités aimeraient pouvoir qualifier de cordiales, sont aujourd'hui correctes. Il n'y a jamais d'attaque contre la Suisse dans la presse et, officiellement tout au moins, l'on ne nous a pas tenu rigueur du "gel"

./.

de notre aide. L'affaire Dominik Labhardt (violation des droits de l'homme) et la procédure engagée par M. Paul Kreis, de Berne, contre la République socialiste du Vietnam, pour les dettes laissées par l'ambassadeur de l'ancienne République du Vietnam en Suisse, ont cependant fait l'objet de notes du MAE assez discourtoises, à la suite de nos interventions. Dans les deux cas, il y a peu de chance de trouver une solution amiable.

B. Laos

Les relations avec ce pays - dominé par le Vietnam - ont lieu par l'entremise de sa mission diplomatique à Hanoi. Elles sont bonnes, mais l'inefficacité est totale. Il n'y a jamais eu la moindre réaction aux envois de livres ou de documents suisses que j'ai adressés à des personnalités laotiennes, qui m'en avaient pourtant fait la demande.

En matière commerciale, les échanges avec la Suisse sont pratiquement inexistantes.

La Croix-Rouge suisse, qui avait été présente au Laos durant la guerre, a été priée en 1979 d'apporter à nouveau son aide à ce pays. Elle a répondu affirmativement et s'est chargée - avec l'appui de la Confédération - de la rénovation de l'hôpital de Luang Prabang ainsi que de l'envoi de matériel médico-technique pour l'école de médecine.

La Suisse est membre du Comité intérimaire du Mékong, mais n'a pas participé jusqu'ici au financement de projets élaborés pour le Laos.

2. RELATIONS ENTRE LA MISSION ET LA COLONIE SUISSE

La communauté suisse est réduite à sa plus simple expression dans les deux pays: trois fonctionnaires internationaux à Hanoï et Hô Chi Minh-Ville, une Suisseuse mariée à un Vietnamien dans cette dernière ville, deux Suisses au Laos, dont un expert international.

3. RELATIONS AVEC LES AUTORITES

L'on ne peut avoir, dans les deux pays, que des relations officielles. Il faut, en principe, une occasion (fête nationale, visite de délégations suisses) pour inviter des membres du gouvernement ou de hauts fonctionnaires vietnamiens. Néanmoins, en 1979, j'ai convié, à plusieurs reprises, des personnalités - dont la liste figure au dossier - à des dîners avec des diplomates et les invitations ont, pour la plupart, été acceptées. Il n'y a, à Hanoï, que de rares ambassades occidentales où cela se soit produit.

Quant aux chefs de missions diplomatiques avec qui j'ai souvent échangé des vues, ils ont presque tous quitté Hanoï, sauf les ambassadeurs de France et de Yougoslavie. Les nouveaux ambassadeurs de Finlande, de Grande-Bretagne, de Suède et d'Albanie ainsi que les chargés d'affaires de Belgique et des Pays-Bas me paraissent devoir être recommandés à mon successeur.

4. CLUBS

Il n'y a aucun club à Hanoï. La vie sociale est pratiquement limitée aux cocktails et dîners, qui sont autant d'occasions d'échanger des impressions dans un pays où l'information est très difficile.

Des séances de badminton ont cependant eu lieu jusqu'ici le samedi à l'ambassade d'Egypte et les amateurs de tennis peuvent jouer à l'ambassade de France ou à l'ambassade de Suède.

L'AMBASSADEUR DE SUISSE:

E. Bourgnon
Etienne Bourgnon

P.S. La situation politique dans les trois pays d'Indochine au seuil de 1981 fait l'objet du RP no 1/1981.